

L'an deux-mille-vingt-deux,
le douze juillet,
le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 06 juillet 2022

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 24

Excusés représentés : 4

Excusés non représentés : 3

Absents : 0

Votants : 28

PRESENTS :

Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET,
M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET,
Mme GOMEZ, M. HAURY, M. MARCEAU, M. MASSARDIER, M. MOLLE,
Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON,
Mme TARERIAT, Mme TEYSSIER, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE, Mme VINSON

EXCUSES REPRESENTES :

Mme JOLIVET : Pouvoir donné à M. VIAL
Mme CHALANCON-LYOTHIER : Pouvoir donné à M. DUFAURE DE CITRES
Mme BENABDESLAM : Pouvoir donné à M. RIVET
M. MARCON : Pouvoir donné à Mme SANDRON

EXCUSES NON REPRESENTES :

M. BLANCHARD
Mme JANISSET
M. VALEYRE

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

n° 20220712_D_112

Commission :
Finances -
Mutualisation

Objet : Budget Régie
ASSR : Décision
Modificative n° 2

Monsieur le 2ème Vice-Président en charge de la commission Finances-Mutualisation propose au Conseil Communautaire de bien vouloir approuver la décision modificative n° 2 du Budget Régie Assainissement dont les écritures sont reprises dans le tableau ci-joint concernant :

- L'augmentation des dépenses d'investissement des opérations n°127 « Rue des Ribes ASL » et n°121 « Avenue du Pont ASL » pour des travaux complémentaires pour 124 000 €,
- Un recours à l'emprunt du même montant.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (2)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
R-1641-912 : Emprunts en euros	0,00 €	0,00 €	0,00 €	124 000,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	124 000,00 €
D-2315-121-612 : AVENUE DU PONT ASL	0,00 €	18 033,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2315-127-612 : RUE DES RIBES-ASL	0,00 €	106 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	124 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	124 000,00 €	0,00 €	124 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 2 du Budget Régie Assainissement.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, les jour, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
ou sous-Préfecture
le :

Au registre sont les signatures.

Le Président,

Frédéric GIRODET

